

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 décembre 2012

Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

Déclaration du groupe de la CFDT

Pour la CFDT, le rapport annuel devrait être l'occasion de proposer des pistes contribuant à instaurer un nouveau modèle de développement, seul à même de permettre de surmonter les crises auxquelles nous devons faire face. Force est de constater que l'avis qui nous est soumis aujourd'hui ne va pas vraiment dans ce sens.

Nous regrettons également, une nouvelle fois, les conditions difficiles de son élaboration dans un temps contraint. L'absence de ligne directrice arrêtée par le Bureau et des moyens qui ne sont pas à la hauteur de l'importance que le Conseil voudrait donner à ce rendez-vous annuel expliquent sans aucun doute ces difficultés et la frustration que nous ressentons de ne pas être allés au bout de certains débats pour aboutir à des préconisations plus précises. Dans ce contexte, nous apprécions d'autant plus les efforts accomplis par le rapporteur pour intégrer les approches et les nuances de chacun des groupes, en particulier en matière sociale et nous apprécions positivement les perspectives d'évolution arrêtées par le Bureau hier concernant les conditions d'élaboration du rapport.

Même si nous nous réjouissons que l'avis se conclue sur la recommandation de conforter le « vivre ensemble » et le sens du collectif, nous regrettons la distinction entre l'exposé consacré à la situation économique, et celui de l'état moral des Français. Il nous paraît, en effet, difficile de ne pas voir de lien entre les réalités économiques et sociales et la perte de repères à laquelle sont confrontées nos sociétés. Mais l'inverse est tout aussi vrai : cette perte de repères collectifs n'est-elle pas elle-même responsable de la situation économique, sociale et environnementale ? Pouvons-nous analyser ces phénomènes comme si n'existait pas, jour après jour, année après année, depuis plus de trente ans, un discours dominant faisant du libéralisme l'alpha et l'oméga de la résolution de tous les problèmes et de l'impôt, la tâche originelle de notre société ?

La CFDT se réjouit, en revanche, que soit abordée la question des indicateurs de bien-être, à tout le moins que soit réaffirmée la nécessité de dépasser la notion de PIB par habitant pour l'apprécier. Comme vous le savez, cette question fondamentale a déjà été abordée en partie par le Conseil dans son avis sur les indicateurs du développement durable de 2009 qui, s'ils ne résument pas la mesure du bien-être, tente de s'en approcher. Nous avons, à l'époque, tranché un certain nombre de questions, notamment de recourir à un tableau de bord d'une quinzaine d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux plutôt qu'un indicateur agrégé unique. Dans le prolongement de cet avis, le CESE s'est ensuite beaucoup impliqué dans la construction des repères statistiques de la stratégie nationale de développement durable au travers de la commission créée par le ministère de l'Écologie.

L'avis souligne à juste titre la pluralité des initiatives en la matière, tant des organismes officiels (dont l'ONU et l'OCDE) que d'associations d'universitaires et de

chercheurs. Certaines sont anciennes, d'autres relèvent de la mise en œuvre des recommandations du rapport de la commission Stiglitz. Nous sommes encore loin, cependant, d'entrevoir une définition du bien-être qui puisse faire consensus, même à l'échelle d'un pays. Un moyen d'avancer sur ce sujet serait de réhabiliter une des préconisations formulées voici trois ans par notre Conseil, d'associer étroitement les citoyens à la définition des indicateurs et de ce qu'ils en attendent. Le Conseil pourrait jouer un rôle essentiel en approfondissant cette question dans le but de proposer une méthodologie à mettre en place.

Nous voudrions enfin revenir une nouvelle fois sur la question du développement durable. L'avis indique bien la priorité qui doit lui être accordée et la nécessité de la prendre en compte. C'est mieux que rien ! Mais pour la CFDT, ce n'est pas suffisant. Le développement durable n'est pas un élément à prendre en compte : c'est l'objectif. Établir les conditions pour y parvenir, définir les politiques à mettre en place, les évaluer, piloter les transitions nécessaires est, pour la CFDT, une impérieuse nécessité.

C'est toute notre démarche dans les débats engagés aujourd'hui. Aussi, sommes-nous particulièrement favorables à la proposition d'étude de Mme Debonneuil visant à explorer les perspectives offertes par l'économie quaternaire pour créer de nouveaux gains de productivité, permettant de retrouver une croissance créatrice d'emplois et de bien-être pour la population, tout en respectant l'environnement.

La CFDT s'est abstenue.